

La vie de la Société

C'est au cours de l'Assemblée Générale du 24 Août dernier que le Président a présenté le rapport d'activité dont on lira ci-après quelques extraits. Plus de soixante-dix adhérents se trouvaient réunis cet après-midi-là dans la salle de la Mairie, et les plus optimistes n'en croyaient par leurs yeux : il y a bien des années que notre assemblée n'avait attiré autant de participants actifs, intéressés, et enthousiastes. Ainsi se trouvait démontrée de façon éclatante la vitalité de notre Société et l'esprit d'amitié qui règne entre ses membres. Nous espérons nous retrouver encore plus nombreux à notre prochaine assemblée fixée au **Dimanche 22 Août 1976 à 17 heures**, date arrêtée suffisamment tôt pour permettre à chacun d'en prendre note et nous garder du reproche d'une publicité trop tardive ou insuffisante que nous ont fait plusieurs absents déçus.

o-o-o-o-o-o-o-o

RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT

(extraits)

« ...C'est la troisième fois, cette année, que je présente le rapport d'activité et, pour la première fois, je me sens un peu moins mal à l'aise devant vous... parce que j'ai pu, cette année seulement, faire la connaissance de nombreux adhérents, non résidents à St-Antonin, qui n'étaient jusqu'à ce jour, pour moi, qu'un nom et une adresse sur la liste du bulletin annuel... parce que j'ai conscience, maintenant, d'être mieux accepté, mieux connu, et j'en trouve la preuve dans les nombreuses critiques, observations, remarques, protestations qui m'ont été adressées tout au long de l'année, aussi bien par des adhérents que par des étrangers à notre société, et relatives à l'action que nous avons menée ou qu'on nous attribue... à notre attitude complaisante et « suiviste » devant l'action menée par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal... ou au contraire, à notre influence néfaste sur ces derniers pour une ridicule conservation des « vieilles pierres »... »

Le projet de P.O.S., à l'élaboration duquel j'ai participé, n'a rencontré dans un premier temps qu'un intérêt très faible, sinon nul. Maintenant qu'il est adopté et qu'il a force de loi, on le trouve contraignant, abusif, antidémocratique et attentatoire à la liberté individuelle en général... A notre avis, la promulgation d'un P.O.S. pour notre commune était nécessaire et urgente si nous voulions éviter, à brève échéance, la destruction des sites, par l'envahissement des constructions anarchiques et la multiplication conséquente des terrains privés et clos, interdits à tout passage...

On nous reproche de n'avoir rien fait pour empêcher le lotissement des pentes du Roc Deymié. Dois-je dire que j'ai toujours regretté qu'on ait choisi cet endroit pour en faire un lotissement ? Mais le fait est accompli et depuis longtemps... On peut le déplorer certes, avec tous ceux qui souhaiteraient voir Saint-Antonin garder son visage de leur enfance... mais peut-on dire que le Roc Deymié ou du moins ses pentes aient gardé leur aspect ancien, alors que la broussaille prospère et que, ici et là, des constructions neuves sont déjà parties à l'assaut ? Tout ce que nous aurions souhaité et que nous avons demandé, c'est un règlement strict de construction ; mais ne nous faisons pas trop d'illusions....

On critique le choix du site de l'ancienne abbaye pour la construction de la nouvelle maison de retraite mais on ne propose aucun terrain...

Par contre, je regrette l'avis favorable donné pour un élagage, fait dans les règles de l'art, des platanes de la Condamine. On les a traités comme de vulgaires platanes de route et cela vous donne la mesure de mon autorité ou de mon influence, en ce domaine du moins... Je souhaite que cette expérience serve pour les élagages futurs, tailles et élagages auxquels aucune personne sensée ne saurait s'opposer au nom d'une trop rigide conception de la conservation des sites.

...De l'avis de tous, et quelle que soit l'importance de notre activité ou de notre influence, notre cité change en mieux ; grâce à l'effort considérable entrepris par la municipalité pour la restauration exemplaire des édifices communaux, grâce aussi à l'action méritoire de nombreux particuliers pour la restauration de leurs maisons. C'est pourquoi le Conseil d'administration a décidé d'accorder la médaille d'honneur de la Ville aux restaurations les plus remarquables dans le sens d'une bonne conservation des édifices et d'une restauration de valeur architecturale incontestable. (On trouvera par ailleurs la liste des lauréats).

...Connaître une chose vous conduit à l'aimer et à faire partager votre sentiment aux autres. C'est dans cette optique que, reprenant une heureuse initiative de mon prédécesseur, nous avons décidé d'organiser hebdomadairement des visites commentées de la ville que j'ai conduites moi-même. Elles ont connu un succès inespéré et ont apporté à tous grande satisfaction... Il est à souhaiter que chacun, depuis les services municipaux jusqu'au simple particulier, fasse bon accueil au visiteur...

...La préparation et la publication de la 4^e édition du GUIDE ILLUSTRE, dont il a fallu revoir tous les articles et

l'illustration, m'a pris beaucoup d'un temps qui manquait souvent... Le fait que ce guide, conçu par Jean DONAT en 1943, rédigé par nos amis talentueux que sont MM. BAYROU, CAVAILLE et DARASSE, qui ont bien voulu revoir entièrement leurs articles, existe, est profondément émouvant. Il constitue un document unique dont il convient maintenant d'assurer la plus large diffusion.

... Notre Musée aura reçu, cette année encore, plus de visiteurs que les années précédentes, et cela grâce aux remarquables qualités de notre hôtesse, Mademoiselle Christine RUZAFKA, qui va malheureusement nous quitter, grâce à sa propreté et à sa bonne tenue, auxquelles Madame MONTET apporte tous ses soins, grâce à une meilleure présentation et à un meilleur éclairage, grâce aussi aux collections qu'il renferme et que la générosité de quelques concitoyens nous a permis d'enrichir au cours des deux dernières années. (On trouvera ci-après la liste des donateurs).

... Je m'occupe aussi de la conservation des archives municipales et je vais entreprendre le classement des archives modernes..

... Nos visiteurs, certains de grande compétence, se montrent très surpris de trouver dans cette vieille cité décadente, « ce petit village », des archives et un musée d'une aussi grande richesse et d'un tel intérêt. Le livre d'or du musée conserve ainsi des appréciations et des signatures qui compensent, et de loin, l'indifférence de certains de nos concitoyens pour ce « petit musée » ou ces « papiers poussiéreux »...

... Toujours avec le souci d'améliorer la qualité de l'accueil, nous avons demandé, à plusieurs reprises, que soit règlementée la circulation des automobiles dans la vieille ville pendant la période d'été... Pour nous faire plaisir, plus que par propre conviction, le Conseil Municipal avait décidé d'interdire l'accès de la ville les dimanches et jours fériés de 10 heures à 14 heures. C'était peu pour nous, et pour les piétons, et pour les visiteurs, mais c'était déjà quelque chose. C'était trop pour certains commerçants du centre ville qui se sont déchaînés contre cette timide mesure, avec une violence et une outrance de langage qui ne peuvent trouver d'excuse que dans une rare mauvaise foi... Alors, cédant à la pression de cette minorité, sans prendre l'avis de la majorité de la population, on a immédiatement retiré les panneaux d'interdiction. Je ne crois pas que, ce faisant, on ait bien servi, ni les intérêts de notre cité, ni même les intérêts des commerçants dont il est à souhaiter que, le temps et la réflexion aidant, ils soient amenés à une plus juste appréciation d'une mesure qui ne pouvait en aucun cas leur porter préjudice.

... Afin d'entretenir entre nous un moyen de liaison, nous continuerons la publication du Bulletin annuel, bien que sa réalisation grève lourdement notre budget, surtout après la réédition du Guide. Sait-on que chaque exemplaire revient au minimum à 10 F. et que la cotisation de simple adhérent couvre juste son coût quand nous devons l'adresser par poste ? Aussi avons-nous besoin de membres bienfaiteurs et il paraît normal que leur nom figure dans notre bulletin à ce titre, leur modestie dut-elle en souffrir ; aussi avons-nous besoin de la subvention

communale relativement importante, certes, mais que nous croyons mériter, en raison des activités bénévoles que nous exerçons pour la conservation du musée ou des archives ; aussi avons-nous besoin, pour plus d'efficacité, d'un nombre toujours plus grand d'adhérents, et il appartient à chacun d'attirer à nous tous les Amis du Vieux Saint-Antonin... ».

~::~::~~

Après la présentation de son rapport, le Président invite l'Assemblée à se prononcer. Un débat chaleureux, animé sérieux, s'ouvre alors. D'abord, Monsieur le Maire, parlant ès qualités, tient à souligner le parfait esprit de collaboration fructueuse qui règne, depuis plusieurs années, entre la Municipalité et les responsables de la Société, bien qu'il n'existe aucun « suivisme » entre le Maire et le Président, dont les points de vue diffèrent quelquefois ; il tient à souligner le caractère collectif de l'œuvre de restauration entreprise depuis 1971, pas toujours bien comprise ni acceptée, mais les effets d'une politique municipale ne peuvent être appréciés qu'à long terme ; on ne doit pas attacher une trop grande importance aux critiques faites dans un esprit de dénigrement systématique et jamais suivies de propositions concrètes, et ne pas perdre de vue que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers, aussi légitimes soient-ils. Enfin, il suggère que la Société intervienne efficacement et, au besoin, juridiquement, dans les très rares cas où la municipalité impuissante n'a pu obtenir des propriétaires qu'ils se conforment à la règle commune pour les restaurations.

De nombreux assistants interviennent ensuite sur divers points concernant la vie propre de la société, le service d'enlèvement des ordures ménagères, etc.. mais l'assistance se passionne quand on en revient à la limitation de la circulation des automobiles dans la vieille ville, et il est regrettable que les responsables de l'annulation de la décision prise par le Conseil Municipal n'aient pas assisté au débat. Ils auraient été édifiés...

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

« Les adhérents de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin réunis en Assemblée Générale le 24 Août 1975,

— regrettent très vivement que, sous la pression d'une minorité, la décision prise de restreindre la circulation des voitures ait été annulée sans consultation des usagers,

— demandent instamment que cette question soit à nouveau mise à l'étude pour l'été prochain par le Conseil Municipal et qu'au besoin une consultation soit organisée afin que, la décision prise, chacun se soumette à la volonté de la majorité. ».

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité ainsi que le compte rendu financier présenté par le trésorier Monsieur AVELINE II est procédé à l'élection à l'unanimité de Madame Yvonne FAU, Messieurs Claude NICAUD et Roland DE LORENZI comme membres du Conseil d'Administration.

Le Président procède alors à la remise solennelle des médailles attribuées aux propriétaires qui, depuis 1971, ont procédé à la restauration de leur façade dans l'esprit indiqué. Ont été ainsi distingués :

- Monsieur le Maire de Saints-Antonin pour l'ensemble des travaux de restauration des édifices communaux ;
- Monsieur Alexis, Place du Timplé ;
- Monsieur Labat, rue Guilhem Peyre ;
- Monsieur Moret, Place de la Halle ;
- Monsieur Nicaud, rue Droite, qui se voit attribuer, en outre, le prix annuel de la Société pour la réalisation de la médaille de la ville ;
- Monsieur Perego, rue de la Pélisserie ;
- Monsieur Raynal, rue Saint-Angel.

C'est un moment de grande émotion quand chaque bénéficiaire vient retirer sa médaille de bronze, présentée sur une plaquette de vieux noyer ciré offerte par cet incomparable artiste qu'est notre ami André Guilhem.

Le débat clos, la séance levée, la salle ne se videra que très lentement, comme si chacun avait grand regret de partir.



Notre Musée

Nous avons déjà dit l'intérêt de ce musée et son originalité, reconnus par des personnalités de haute compétence. Sa grande et inestimable valeur tient, à mon sens, au fait que tous les objets qu'il renferme proviennent de dons de nos compatriotes patiemment recueillis par les conservateurs bénévoles, des legs faits, de leurs

trouvailles, par les membres de l'ancienne société de spéléologie et les préhistoriens. Quand on connaît la « cupidité collectionniste » des archéologues, préhistoriens et spéléologues en général, on apprécie mieux la générosité de Pierre Bayrou, Albert Cavallé, Paul Darasse, l'Abbé Galan et autres. On aimerait, qu'en ce domaine ils puissent avoir des successeurs.

Certes on peut se retrancher pour refuser un don derrière le manque de garanties de bonne conservation que présente ce « petit musée », livré à la bonne volonté de conservateurs bénévoles et chacun sait que, de nos jours, le bénévolat ne saurait être signe de compétence ni d'honnêteté.

Ce qui est certain en tout cas, c'est que ce musée a été ouvert en 1936 (il y a donc 40 ans), qu'il a subi le passage de plusieurs conservateurs et les aléas d'une gestion bénévole. Malgré cela, malgré l'épreuve du temps, malgré l'absence de crédits spécifiques, les collections ont été conservées à peu près intactes si l'on excepte quelques rares pièces volées par d'habiles collectionneurs.

Il est vrai qu'il n'est pas normal que la responsabilité du musée dépende du seul conservateur. Il est urgent que se constitue un groupe d'amis du Musée, responsable de la gestion directe, de l'inventaire et de la conservation. Il est indispensable que ce musée municipal soit réellement et effectivement pris en charge par les services municipaux.

Il faut aussi que le musée reste vivant et que se complètent et se renouvellent les collections. Il est très réconfortant de noter, depuis deux ans, une reprise des dons qui avaient cessé pendant trop longtemps. C'est avec grande joie que nous inscrirons sur la liste des donateurs et bienfaiteurs du Musée, les personnes suivantes :

M. AGNAUX pour un élément de conduite d'air chaud en terre cuite (gallo-romain).

Mme ALIES Louise, pour un moulin à café monumental.

M. BOUYSSOU Etienne, de Goudourville, pour un lot de charnières et araires anciens.

M. DARASSE Paul, pour un objet en pierre non encore identifié, un fragment de sarcophage en marbre, une pointe d'outil ou d'arme en fer...

Mme DUCLOS Anna, pour un clysopompe du XVIII^e.

Mmes JOFFROY et JARDE pour un couteau de tanneur à lame d'ardoise (pièce rare).

Mme et M. BIGOU pour une photo ancienne représentant des tanneurs saint-antoninois au travail.

M. MURATET, pour un fragment de tuile gallo-romaine trouvée sur le site de l'abbaye.

M. PUGET, pharmacien, pour une assiette de faïence montaubanaise et un flacon d'apothicaire.

Mme du POUGET, pour un lot d'assiettes anciennes en faïence de Montauban.

Mme RAUZET Malou, pour une plaque de garde-champêtre, une photo ancienne de tanneurs.

Mme RAYNAL Camille, pour un bonnet de femme en toile de chanvre.

Mme SINCE, pour un ancien tarare et un araire.

Merci à tous et que leur geste puisse être imité par beaucoup d'autres.

Enfin nous exprimons notre profonde gratitude à Monsieur Albert CAVAILLÉ, adjoint au Maire de Montauban et à Monsieur BAROUSSE, conservateur du Musée Ingres, qui ont bien voulu nous « rendre » le magnifique heurtoir en fer forgé du XVI^e siècle qui ornait, jadis, la porte de la Caserne des Anglais.

La porte et son heurtoir sont exposés à la Mairie.

G. JULIEN



Activités d'Hiver

L'activité des responsables de notre société ne se limite pas à la saison d'été comme pourraient le croire nos amis qui reviennent seulement aux vacances parmi nous.

Tout au long de l'année, nous sommes sollicités de divers côtés, soit au titre de conservateur du Musée et des archives, soit au titre de président, pour accueillir des groupes de visiteurs, des étudiants, organiser des séjours d'étude du milieu pour des scolaires, participer aux divers comités départementaux qui se préoccupent de l'inventaire et de la conservation des sites et des monuments, sans parler de la collaboration permanente apportée à la municipalité en ce domaine...

Mais ces activités de caractère particulier ne touchent guère nos concitoyens.

Afin de mieux nous faire connaître, de manifester notre vitalité et pour essayer de maintenir un peu d'activité pendant la mauvaise saison, nous avons décidé l'organisation d'activités culturelles et artistiques pouvant répondre aux goûts de chacun.

A ceux qui sont curieux d'exotisme, nous offrons, chaque mois, d'octobre à Avril, les soirées « Connaissance du Monde » dont la qualité est nationalement connue.

Ceux qui aiment le dessin et la peinture peuvent se retrouver, chaque samedi après-midi, à l'atelier d'art, Place du Monument au Morts, avec notre talentueux ami, le peintre Claude Nicaud qui dirige cet atelier avec beaucoup de compétence et de dévouement et bénévolement bien sûr.

Enfin nous avons créé un ensemble vocal qui regroupe, chaque Vendredi soir, à l'Ecole Primaire, tous ceux, de plus en plus nombreux, qui aiment chanter ensemble, sous la conduite de Madame Julien.

Les craintes que nous avions d'un échec de nos initiatives étaient vaines. Après bientôt trois mois de fonctionnement, ces diverses activités connaissent un succès tout à fait inattendu. Alors, qu'on ne dise plus qu'il n'y a plus rien à Saint-Antonin en hiver.

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

Bilan Financier
SOCIETE DES VITICULTEURS

RECETTES

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN

Bilan Financier arrêté au 31 Décembre 1975

RECETTES			DEPENSES
Cotisations des adhérents (1)	3 681 36 F		Frais d'impression : bulletin annuel ..
Intérêts Caisse Epargne	575 00 F		1 994 40 F.
Produit des entrées au Musée	2 690 50 F.		Guide Illustré .. 15 165 00 F.
Produit des visites de la Ville	419 00 F.		Gestion du Musée Municipal
Vente d'éditions (Guide et autres) ..	2 697 00 F.		1 934 52 F.
Subvention Municipale	3 000 00 F		Encouragement à la restauration
			380 00 F.
			Prix annuel de la Société
			200 00 F.
			Activités artistiques
			245 00 F.
			Abonnements
			90 00 F.
Total des recettes	13 062 86 F.		Frais de secrétariat et P. et T.
Excédent de dépenses	7 159 76 F.		213 70 F.
			Total des dépenses
			20 222 62 F.
BALANCE	20 222 62 F.		

BILAN : Avoir au 1 ^{er} Janvier 1975	15 346 15 F.
A déduire excédent dépense	7 159 76 F.
	8 186 79 F.
Avoir au 1^{er} Janvier 1976 (2) ..	8 186 79 F.

SITUATION DE CAISSE AU 31 DECEMBRE 1975

— Espèces en caisse	55 29 F.
— C. C. P.	316 50 F.
— Caisse d'Epargne	7 815 00 F.

Observations. — (1) Dans ce total est inclus le montant des Guides commandés par les adhérents et qui n'a pas été ventilé.

(2) Il convient de déduire de cet avoir la somme de 5 165 F. restant encore due à l'imprimeur du Guide et qui sera réglée incessamment. L'avoir réellement disponible au 1^{er} Janvier 1976 n'est donc que de 3.021,76 F.

Le 31 Décembre 1975, le Trésorier : R. AVELINE.